La lettre Chartraine

Actualités municipales de La Chartre-sur-le-Loir - n°23

Éditorial

Durant tout l'été, la canicule a perturbé nos vies. En effet, à La Chartre, la température a dépassé les 43°, le 15 août. En raison de ces très fortes chaleurs, à la demande de la Préfecture, les organisateurs ont été contraints d'annuler certaines des manifestations programmées de très longue date. Ainsi la première que l'ABAP organisait le 21 juin : «Les Brocs s'étalent», tout comme le repas champêtre et le feu d'artifice du 13 juillet organisés par la municipalité et les commerces de bouche de La Chartre, n'ont pas pu avoir lieu.

Mais, La Chartre en Musique et la Fête des Pêcheurs ont pu se faire au grand plaisir des visiteurs, venus très nombreux, sans oublier les concerts du dimanche soir au Café des Arts et les repas moules frites organisés par le poissonnier et les bars, dont Le Jasnières. La Chartre s'anime grâce à tous les organisateurs, et, à vous tous qui y participez. Les élus seront toujours à votre écoute pour faire vivre et bouger notre commune.



En ce début d'automne plusieurs manifestations sont programmées, le 6 septembre, le Forum des Associations qu'organise le Comité des Fêtes sur le Loir et le 26 septembre la Journée Citoyenne, pour laquelle vous trouverez joint un bulletin d'inscription à compléter et déposer en mairie.

Quant au Salon du Livre de La Chartre, il se tiendra le 7 novembre.

Les séances de cinéma reprennent le 8 septembre, avec la projection du film "L'Abandon, les 11 derniers jours de Samuel Paty".

Le 15 septembre aura lieu la 1ère réunion de concertation pour la mise en place du Site Patrimonial Remarquable (SPR) en présence de l'ABF, (Architecte des Bâtiments de France).

C'est une vraie chance pour notre commune de pouvoir déposer un dossier car ce label permettrait à La Chartre d'avoir une renommée encore plus importante.

Enfin, après de longues démarches, nous avons réussi à avoir le Médibus à La Chartre. Il sera installé devant la maison médicale un vendredi sur deux, à partir du 11 septembre. Une communication plus importante sera faite bientôt.

Je vous souhaite une bonne lecture de cette nouvelle Lettre Chartraine.

Michel Dutheil, maire

Les événements récents

20/06 : La Chartre en Musique



Belle affluence de 18 h à 1 h du matin, pour cette manifestation qui attire de plus en plus de monde.
Cela grâce à la diversité des groupes qui viennent jouer sur les places et dans les bars de La Chartre.
Organisée par le Comité des Fêtes sur le Loir, l'animation de la soirée a été confiée aux groupes suivants :
Manu and Co, Nos Frères Farouches, Dernier Cri, Ronan Ronan, Mister French, La Morillle, Dracortex, La Banda Jules et Tambores Social Club.
La musique s'est arrêtée à minuit, heure à laquelle les lumières de la ville s'éteignent…



01/07 : Erasmus Plus



Depuis le 22 juin et jusqu'au 1er juillet, dix jeunes de Syke (Allemagne) et de Wabrzezno (Pologne) ont rejoint dix jeunes français à La Chartre dans le cadre de l'échange Erasmus Plus. Mais les dix jeunes marocains d'Ajdir qui devaient venir aussi n'ont pas reçu leurs visas à temps.
Ce projet est considéré par l'Europe comme un projet exceptionnel, car il est un des seuls à regrouper quatre pays sur deux continents.
Les jeunes participants de ce projet international étaient logés au lycée Nazareth à Ruillé/Loir. Le thème de l'année étant le jardin, ils ont réalisé des parterres de plantes présentant leurs pays d'origine et des symboles de leurs communes. Ils ont imaginé deux massifs au carrefour de La Pléiade et un à l'entrée de Ruillé/Loir.
L'inauguration a eu lieu le 1er juillet en présence des maires des communes concernées, des villages environnants, des membres de la CCLLB, ainsi que des élus du département.
Les canicules répétées de l'été ont hélas été fatales à leurs plantations… qui, dès que la température sera plus clémente, vont être remplacées.
Dans le cadre de leur projet, ils ont visité la forêt de Bercé, le manoir et le parc du Clos-Lucé où vécut Léonard de Vinci à Amboise, et les jardins du Château de Chaumont/Loire, avec les dix jeunes Français qui les ont accompagnés durant leur séjour.
En 2027, dix jeunes de chaque pays se retrouveront en Pologne.

03/07 : Spectacle de rue

Comme l'année dernière, la compagnie «Tétrofort» a enchanté le public venu voir le spectacle offert par le CCAS aux habitants de la commune pour fêter la fin des classes.



Le 3 juillet, l'histoire de «Jean-Pierre le berger» était présentée sur la pelouse de Roche-Marie.
La compagnie "Tétrofort" a la particularité de jouer ses spectacles dans un décor en mouvement. En effet, il est composé d'éléments assez légers. Les deux comédiens le déplacent et le transforment au gré des scènes. Ils s'en servent même de coulisses pour changer de costumes et d'apparence. Un spectacle dit de rue ayant le mérite d'être accessible aux petits comme aux grands, qui a bien fait rire tous les spectateurs, quel que soit leur âge!

04/07 : Vernissage de la Compagnie des Arts

Durant les trois mois d'été, juin, juillet et août, Pauline Cixous, qui enseigne la peinture dans une partie du presbytère, a occupé les locaux vacants de la future bibliothèque, place Jeanne-Bourin. Là, elle a présenté les travaux de ses élèves. Elle a aussi eu la bonne idée d'inviter d'autres artistes, dont Nelson Chapiteau qui fabrique des bijoux en bois, et/ou Aimeric Vallée qui sculpte les métaux. Un hommage était rendu, à partir du 1er août, au peintre Kazuo Yamaki dont des oeuvres étaient présentées. Jolie façon de ne pas laisser vide ce local en attente du début des travaux d'aménagements de la future bibliothèque municipale. Ces expositions éphémères organisées par la Compagnie des Arts ont été l'occasion de trois autres vernissages durant l'été, les 14 juin, 18 juillet et 1er août.



06, 07 et 10/07 : Lancement de l'étude pour le SPR

Pour mettre en place le Site Patrimonial Remarquable à l'étude, les architectes du cabinet BRPR ont rencontré les élus afin de programmer le calendrier des réunions. Ces architectes et le paysagiste du cabinet Audicée ont fait une visite guidée de la commune pour en découvrir richesses et atouts.
Ces visites vont se concrétiser dès le 15 septembre à partir de 18 h par une présentation de leur premier ressenti de la commune, salle multiactivités.
Ils indiqueront ses spécificités à retenir et mettre en valeur et demanderont leur avis aux Chartrains.
Tout(e) habitant(e) de La Chartre qui souhaite y participer est invité(e) à se procurer sur l'application ILLIWAP le coupon-réponse et à le remettre, une fois complété, à la mairie, ou aller en mairie, pour s'inscrire.
Cette réunion sera suivie d'autres rencontres pour établir ensemble le périmètre à sauvegarder et comment en préserver les abords.

10/07 : Signature de la convention et lancement du Médibus



À la salle du Conseil municipal, Michel Dutheil, maire de La Chartre, Dominique Le Mèner, président du Conseil Départemental, en présence de Marie-Thérèse Leroux, vice-présidente du Conseil Départemental, de Galiène Cohu et Régis Valienne, conseillers départementaux, et de Vincent Gruau, président de la Communauté de Communes Loir-Lucé-Bercé, ont signé la convention pour la venue du Médibus.
Il s'agit d'un cabinet médical itinérant qui viendra tous les 15 jours. Il sera dans la cour de la Maison Médicale, rue Gervais-Chevallier à La Chartre, le vendredi des semaines impaires, à partir du 11 septembre prochain.
Dans le Médibus, un infirmier pourra ausculter les patients qui se seront inscrits au préalable pour cette consultation de médecine générale sur le site doctolib.fr ou par téléphone au 02 43 54 72 00. Cette façon originale de lutter contre la désertification médicale est réservée prioritairement aux Chartrains et aux habitants des communes voisines, de plus de 16 ans, sans médecin traitant.

17/07 : Concert Orgue et Baryton

Dans le cadre du Festival Musique à Courtanvaux, le baryton Simon de Gliniasty et l'organiste Nicolas Zannin ont présenté «Résonances sacrées», à l'église de La Chartre/Loir.
Le programme se composait de préludes, fugues et chorals de Brahms et de Biblische lieder de Dvorak.
Trois jours plus tôt, dans la future bibliothèque, lors du vernissage d'une exposition éphémère, deux jeunes musiciens, Matthieu Couton au violon et Lucas Micaleff au piano, avaient interprété des oeuvres de Beethoven, Chopin et Schubert.
Le 25 octobre à 16 h en l'église Saint-Vincent, Emmanuel Hocdé, à l'orgue, et Paula Thomas, à la flûte traversière, joueront la sonate BWV 1034 de Jean-Sébastien Bach.

24/07 : Parc en Fête aux Trèfles



Sous les arbres du parc, enfants et adultes ont pu apprécier les nombreuses activités proposées : jeux en bois, espace zen, jeux de société, espace petite enfance, bar à couleurs, expositions, tombola, restauration et buvette, écouter la fanfare Dix de Der venue de Tours et voir les groupes ou individus amateurs pour une scène ouverte «Appel à Talent», avant de présenter leur spectacle «Graine de Talent» qu'ils avaient préparé pendant les mercredis à l'Accueil de Loisirs.
La fête s'est achevée à 23 h 30 avec Movimento, quatuor mêlant mélodies et rythmes brésiliens et français, qui a beaucoup plu au public.
Seul bémol à cette belle journée, la chorale mixte composée des enfants de l'Accueil de Loisirs et des résidents de l'Ehpad prévue à 14 h 30 n'a pas pu être présentée, de crainte que la chaleur de ce début d'après midi ne les incommode. Tous ont été déçus !



24/07 : Marché des Vignerons à la Maison du Vignoble



Pour la première fois, les viticulteurs de la Vallée du Loir avaient donné rendez-vous aux amateurs de vin à la Maison du Tourisme et du Vignoble, place de la République.
Là, dans la grande cour devant l'entrée de la cave troglodytique, ils ont pu rencontrer huit des vingt vignerons récoltants de Lhomme, Chahaignes, Marçon, Ruillé et Bueil-en-Touraine qui leur proposaient de découvrir et/ou de déguster leurs productions de vins de France, de Jasnières et de Coteaux du Loir, en expliquant leurs méthodes de culture et vinification. Belle idée à renouveler sans faute!

02/08 : Fête des Pêcheurs

Il faisait chaud, ce 2 août, mais pas trop, et la manifestation vide-greniers, soirée moules-frites, feu d'artifice a pu se dérouler aux abords du lac de la Rougeraie. Les stands des 310 exposants du vide-greniers s'étalaient sur plus de 4 km. Chacun a pu y faire des trouvailles et repartir content de sa journée après s'être régalé, à midi des victuailles proposées, au goûter de crêpes, le soir de viandes ou moules frites. Le midi 453 repas ont été servis, le soir 700 portions de moules-frites ont été englouties, pour un total de 1561 repas! Après que les sonneurs des Échos du Point du Jour ont soufflé une dernière fois dans leurs trompes de chasse, à 23 h 01 le feu d'artifice a illuminé le ciel en toute beauté.
Une fête bien organisée par l'Amicale des Pêcheurs de La Chartre-Lhomme-Ruillé 72 et très réussie!



06/08 : Don de sang

Contrairement à la collecte précédente, celle du 6 août de 15 h 30 à 18 h a été très satisfaisante : 54 personnes se sont présentées, 45 ont été prélevées et, parmi ces dernières, il y avait 11 nouveaux donneurs.
Ce beau succès conforte les organisateurs qui ont décidé de continuer à proposer deux collectes par an à La Chartre. Chaque donneur a reçu un document sur le don de plasma.
En effet, actuellement la France dépend des États-Unis à raison de 65 %. de ses besoins en plasma. L'objectif du Plan Plasma Français est de couvrir 50 % des besoins du pays. Pour être donneur, il faut avoir entre 18 et 65 ans, peser au moins 50 kg et avoir une taille de veines suffisante.
Le prélèvement de plasma dure environ une heure 30. Il est indispensable de prendre rendez-vous.
L'association des Donneurs de Sang Bénévoles du Val de Loir - 72 recherche des adhérents et des bénévoles pour promouvoir le don du sang dans les communes proches.
Contact : pierre.besnard@orange.fr

08/08 : Vernissage "Les Seuils Convergents"

Le 4 février dernier, à l'occasion de la venue du «Jeu des Mille Euros» invité par la municipalité, lors de l'émission «Carnets de Campagne», la responsable de la PhARTmacie Galerie, Agathe Occipinti, interrogée par l'animatrice Dorothée Barba a lancé un appel à candidature. Plus de cent artistes ont répondu. Parmi lesquels, six ont été sélectionnés et ont exposé peintures, dessins, photographies, gravures et sculptures aux galeries Nocogo et La PhARTmacie du 8 au 30 août. Conditions requises : ne jamais avoir exposé à titre personnel et avoir assez d'oeuvres à présenter. Ainsi, Marthe d'Ableiges, Cyril Le Boulaire, Jeanne Brenot, Maxime Naveteur, Benjamin Pléau et Clara Segura, venus de Paris, Deauville, Besançon, Lille, Bruxelles et Marseille, ont exposé leurs oeuvres avec bonheur et simplicité. Une belle idée à poursuivre.

09/08 : Soirée moules-frites

Pour animer les places de la commune durant l'été, Damien Guérin, le poissonnier a eu l'excellente idée de proposer, en accord avec les bars et cafés de La Chartre, des soirées moules-frites. En coordination avec Clément Buissot qui tient le bar à vins Le Jasnières place de la République et fournissait la boisson, soixante personnes ont pu se régaler de moules parfaitement cuisinées. Damien a une excellente recette d'assaisonnement des moules! D'ailleurs, sa réputation se répand dans l'ancien canton : les habitants de Saint-Pierre-du-Lorouër lui ont demandé de venir proposer ses moules-frites le 13 septembre pour l'inauguration du centre. Attention, il est impératif de réserver!

14/08 : Installation du panneau



Le panneau municipal d'information, annoncé depuis des mois, a enfin été installé avenue des Déportés, non loin de la salle multi-activités, à proximité de l'espace des Rosalies, le 14 août. Mais, il ne faut pas se réjouir trop vite car le branchement électrique n'est pas encore effectué. Ce panneau ne pourra être mis en service que lorsque l'électricité l'alimentera.

16/08 : "Les Brocs s'étalent" et concert le soir aux Arts



Pour la 2e fois cet été, la manifestation des brocanteurs et antiquaires de La Chartre «Les Brocs s'étalent" s'est tenue rue Nationale et place de la République, où d'autres marchands les avaient rejoints. Certains commerçants en ont profité pour proposer des articles aux badauds… et les galeries d'art étaient ouvertes. Une jolie façon d'animer la rue ce dimanche, qui s'est terminé en beauté, car le Café des Arts proposait une animation et accueillait un couple de chanteurs.
Sur la place Damien Guérin, proposait ses moules-frites, le Café des Arts les boissons. Les cent personnes qui avaient réservé se sont régalées.

16/08 :
Les Courses hippiques



Après bien des inquiétudes dues à la température caniculaire des jours précédents, dimanche le thermomètre a baissé un peu, au soulagement du président de l'Association des Courses Hippiques de La Chartre/Loir. Sept courses de trot attelé et une course de trot monté ont eu lieu à l'hippodrome des Glerches, avec de 9 à 16 partants sur 2500 à 2925 mètres. Les bénévoles ont accueilli 872 visiteurs, 200 repas ont été servis, la sandwicherie buvette a bien travaillé, malgré la pénurie d'eau! Les paris et enjeux sont en augmentation par rapport à l'an dernier. Le maire a remis une couverture au vainqueur de la 6e course, le Prix Jacques Lemaire.
Quant aux enfants, ils ont fait gratuitement des promenades à dos de poneys sur des Irish Cobs à la robe noire et blanche et aux pattes couvertes de longs poils, fait des sauts et glissades dans la structure gonflable, ou pu se prendre pour des drivers en faisant la course sur des sulkys… à pédales!
L'an prochain, en 2027, l'Association fêtera la 140e année des Courses de La Chartre! Une tradition qui perdure et attire toujours autant de monde.

22 et 23/08 :
Braderie des Commerçants

La traditionnelle Braderie des Commerçants s'est déroulée dans la rue Nationale de 9 h à 19 h le samedi et de 9 à 13 h le dimanche. Cette manifestation a eu beaucoup de succès, visiteurs et acheteurs étant venus très nombreux.

23/08 :
Vide-greniers aux Glerches

Pour la 3e année consécutive, l'Association des Courses Hippiques, une semaine après les courses, organisait son vide-greniers sur l'hippodrome des Glerches à La Chartre, avec toujours plus d'exposants, 70 le 23 août.
Cette manifestation est très prisée par les nombreux marchands et chineurs qui reviennent fidèlement chaque année depuis trois ans.

Les Informations importantes

Feu d'artifice du 13/07

À la demande de la préfecture de la Sarthe, en raison de la canicule, certaines animations ont été annulées. Ce fut le cas de «Les Brocs s'étalent» le 21 juin et du repas champêtre suivi du feu d'artifice le 13 juillet au plan d'eau de la Rougeraie.

Site Patrimonial Remarquable

Le 15 septembre prochain, les Chartrains intéressés par la mise en place du futur Site Patrimonial Remarquable (SPR) qui doit remplacer l'actuel périmètre protégé de 500 m autour de l'église Saint-Vincent sont invités à venir donner leur avis à la salle multi-activités à partir de 18 h. Un bulletin d'inscription est à leur disposition sur illiwap ou en mairie. L'architecte des Bâtiments de France, Anne Chevillon, et les architectes du cabinet BRPR en charge de cette étude présenteront et expliqueront la démarche du SPR et recueilleront les avis et suggestions des Chartrains présents. Cette prise de contact sera suivie d'une visite de La Chartre et d'un atelier participatif.



Des Commerces ont changé

La Galerie Éphémère, rue François-Coudreux a fermé le 31 août 2026. Jean-Paul Lefort, l'antiquaire qui y tenait boutique depuis le 1er avril 2021 a pris sa retraite. Le local est disponible pour une activité commerciale.

Le 8 à Huit, place Jeanne-Bourin a changé de gérant. Ruddy Clopon, arrivé fin avril 2023, est parti au Mans.
La superette est reprise par Erwann Mauboussin qui gère déjà le Carrefour Express de Château-du-Loir. Il en a confié la tenue à Lucie Tessier qui en est désormais la responsable.



La Boutique Ephémère, place Jeanne-Bourin, que la commune met à disposition afin d'aider un futur commerce à se lancer, est disponible.
Pour tout renseignement, contacter la mairie de La Chartre.
Les Ciseaux d'Or qui l'occupaient ont déménagé au 27, rue de la Madeleine. À leur atelier de tapisserie, retouches et création de vêtements, ils ont ajouté une cordonnerie.

Les temps forts du Conseil municipal du 9 juillet à 18 h

Les friches commerciales inoccupées depuis plus de 3 ans, étant imposées par décision municipale, la liste a été mise à jour. Deux boutiques sont concernées rue Nationale. Voté avec une abstention.
L'attribution des marchés de travaux (158 387,77 €) pour la future bibliothèque municipale, 7 place Jeanne-Bourin, a été votée avec une voix contre et une abstention.
Autorisation de signature de la convention pour la venue du Médibus sur la commune et autorisation à donner au maire pour toute démarche utile à la mise en oeuvre de ce dispositif sur le territoire, votées à l'unanimité. Désignation de la 2e adjointe pour représenter la commune à la Commission Locale de l'Eau du SAGE du Loir, à l'unanimité. Création d'un poste pour accroissement temporaire d'activité de 4 heures hebdomadaires : pause méridienne et cantine scolaires (1h 15 sur 4 jours). Désignation de 2 représentants, un titulaire et un suppléant, pour siéger à la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT), votée à l'unanimité.

Prochain conseil 14/09 à 20 h 30

Les dates à retenir

06/09 : Forum des Associations de 14 h à 18 h
15/09 : Réunion publique SPR à 18h
26/09 : Journée Citoyenne de 9 h à 17 h
25/10 : Concert Flûte et Orgue à 16h à l'église Saint Vincent

Séances de Ciné Ambul'

08/09 : "L'Abandon, les 11 derniers jours de Samuel Patty"
29/09 : "Les Caprices de l'enfant roi"

Mairie de La Chartre-sur-le-Loir - 72340
Tél : 02 43 38 16 16
Directeur de publication : Michel Dutheil
Rédaction : Dominique Gille
Mise en page : Marc Aybes
Parution gratuite - septembre 2026
N° ISSN : 2741-6119

Ne pas jeter sur la voie publique
Imprimerie : Graphiloir - 02 43 79 50 40